



Fédération Sud/Solidaires des Transports
Urbains et Interurbains

17 boulevard de la Libération

93200 Saint-Denis

06.26.82.81.32 / fede.urainsinterurbains@gmail.com

RETRAITES (2/2) : CE QUE NOUS VOULONS

En 2022, Macron a été ré-élu parce qu'il était, au second tour, la seule possibilité pour le pays d'échapper à Marine Le Pen et à la politique nationaliste et raciste du Rassemblement National. Pourtant, l'ancien banquier d'affaires a vite fait de zapper ce contexte particulier et de se **comporter comme si son programme avait été plébiscité dans les urnes**. En effet, **l'hôte du palais de l'Élysée revient à la charge à propos des retraites** et annonce que sa contre-réforme sera mise place avant l'été 2023. C'est pourquoi nous devons nous préparer à un **combat de grande envergure** pour contrecarrer ses plans. Mais ce combat ne doit pas être uniquement défensif. Nous devons également faire entendre nos revendications pour un système de retraites plus juste, et prenant en compte la pénibilité particulière de nos métiers.

Premièrement : augmenter les salaires

Dans le système par répartition, ce sont les actifs qui payent les pensions des retraité-e-s. La première mesure à prendre pour améliorer les retraites, c'est d'augmenter le taux horaire, par exemple en **intégrant les primes au salaire de base**. Les primes sont nombreuses dans nos métiers, mais elles ne gèrent pas de cotisations retraites, et elles ne sont pas prises en compte pour calculer le montant de nos futures pensions. En les intégrant au salaire de base, on **augmente les ressources du système** de retraites, et on **augmente le montant de nos futures pensions**.



Deuxièmement : embaucher

Les patrons des transports urbains et interurbains pleurent des larmes de crocodile car ils rencontrent des difficultés pour embaucher. La vérité, c'est qu'en trafiquant pour nous faire travailler toujours davantage, et en maintenant les augmentations salariales nettement en-dessous du taux de l'inflation, **ils font fuir les salarié-e-s vers d'autres professions**, et ils découragent les personnes sans emploi de s'engager dans nos métiers. Il est donc nécessaire, en plus d'une hausse significative des salaires de base, de réduire le temps de travail pour créer des emplois... et pour que ces nouvelles offres d'emplois trouvent preneurs ! Au niveau national, Solidaires revendique la semaine de 32 heures. Évidemment, pour mettre en place cette mesure, il est nécessaire de prendre en compte la spécificité de nos métiers, mais c'est possible. Par exemple, cela pourrait passer par **le remplacement des services à amplitude par des services en-dessous de la moyenne horaire**. Cela permettrait d'avoir de temps en temps dans nos plannings des semaines plus légères, pour souffler un peu, le tout **sans aucune perte de revenu**.

Troisièmement : créer un régime de retraite prenant en compte la pénibilité de nos métiers

Chaque fois que le dossier « retraites » revient dans l'actualité, les chroniqueurs et politiciens entonnent la rengaine des « salarié-e-s privilégié-e-s ». Par exemple, en 2019, Jean-Paul Delevoye avait opposé le chauffeur RATP à celui de Bordeaux, en demandant que les deux bénéficient du même régime de retraite : **LE PIRE** ! Nous devons prendre le contre-pied de cet argument en revendiquant **un régime de retraite applicable à l'ensemble des salarié-e-s de notre secteur d'activité**, certes, mais qui prenne en compte la pénibilité de nos métiers, c'est à dire **LE MEILLEUR POUR TOUT-E-S** ! Repos et repas décalés, travail de nuit, travail les week-ends et jours fériés, stress des métiers au contact du public, exposition aux produits toxiques pour les salariés de la maintenance... tout cela engendre une usure spécifique et de nombreux problèmes de santé à l'approche de la cinquantaine, que l'on soit de Paris, de Bordeaux, ou du Diable-Vauvert. Alors exigeons le nivellement par le haut de notre système de retraites !

POUR NOS RETRAITES, PRÉPARONS LE COMBAT !